

**Nouvelle société, nouvelle France**

## **Un nouvelle stratégie pour les Outre-mer**

Les Outre-Mer ne sont pas une charge ou une contrainte pour la France, mais un atout politique, économique et humain. Pourtant, les Outre-mer sont malmenés et ont perdu leur cap.

Depuis une décennie, chacun s'interroge sur ce que peut être une trajectoire susceptible de leur faire franchir une nouvelle étape. La crise mondiale qui a sévi à partir de 2008 a touché les Outre-mer plus ou moins rapidement, mais a surtout servi de révélateur brutal des faiblesses et des incertitudes d'économies fortement influencées par des facteurs exogènes, et vivant sur des schémas datés et de moins en moins porteurs.

Les Outre-mer, dans leur diversité, sont pleinement confrontés aux défis du monde qui vient. Défis économiques, avec un chômage encore trop élevé et une organisation économique reposant sur un tissu dense mais parfois fragile de TPE – PME qu'il s'agit de préserver et développer.

Défis écologiques, avec la double nécessité d'approvisionner les territoires en énergie pour permettre leur développement et de protéger une biodiversité exceptionnelle.

Défis démographiques, enfin, avec des divergences très profondes entre les différentes collectivités. Entre la Martinique dont la population décroît et Mayotte ou la Guyane, et dont le rythme de croissance, cinq fois supérieur à celui de l'hexagone, est largement poussé par une immigration puissante, les situations se distinguent largement.

Je mettrai en place une stratégie de développement pour les Outre-mer, s'appuyant sur leurs spécificités, et reposant sur deux piliers. Un pilier économique, avec une politique de développement des entreprises qui favorisera la création d'emplois. Un pilier écologique, qui fera des Outre-mer français des territoires exemplaires et innovants.

Riches de potentiels, les Outre-mer sont au cœur de la nouvelle France que nous construirons ensemble.

### **L'emploi, ma première priorité pour les Outre-mer**

Je souhaite amener à la fin de mon mandat les Outre-mer à un taux d'emploi comparable à celui de la métropole. Le tissu économique des Outre-mer, plus encore qu'en métropole, est composé essentiellement de TPE et PME, qui font face à des contraintes bien spécifiques. Parce que le levier le plus puissant de la réussite économique et de la création d'emploi est la création d'entreprises, j'engagerai dès le début de mon mandat un choc de compétitivité inédit dans notre pays : une véritable libération nationale des entreprises.

### **Redonner aux entreprises le pouvoir de créer des richesses et de l'emploi**

Je souhaite permettre de croître aux entreprises ultra-marines, de taille bien souvent modeste et parfois fragiles.

Dans le cadre d'une baisse massive des prélèvements pesant sur les entreprises, je ramènerai le taux d'impôt sur les sociétés à la moyenne européenne, je baisserai la fiscalité sur le travail et les taxes foncières des PME, et je supprimerai la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Je doublerai le plafond de chiffre d'affaires éligible au taux réduit d'Impôt sur les sociétés pour les PME afin d'aider ces dernières à grandir. Je baisserai les cotisations patronales sur tous les salaires et pas seulement sur les plus bas, pour qu'enfin les rémunérations des populations les plus stratégiques puissent être compétitives.

Je crois à un capitalisme d'entrepreneurs passionnés, dont le mérite et la créativité ne doivent jamais s'arrêter au bout d'une génération à cause d'une fiscalité punitive. Parce qu'il est fondamental d'encourager l'envie de réussir en France, j'exclurai la cession de l'entreprise de l'assiette des plus-values et j'assouplirai le dispositif Dutreil sur la transmission d'entreprise au sein d'une même famille.

Enfin, j'engagerai un vaste programme de simplification pour lever les contraintes spécifiques pesant sur les entreprises ultramarines : je pense en particulier à la nécessité de raccourcir les délais de paiement trop longs imposés aux TPE et PME. Je veillerai en outre à ce que la Commission européenne rétablisse les règles qui permettent à la France de compenser les handicaps permanents structurels des territoires ultramarins.

### **Faire avancer la question de l'avenir du tourisme dans les Outre-mer**

Les Outre-mer souffrent de handicaps réels et complexes dans le domaine touristique en raison de la concurrence géographique immédiate à laquelle ils sont souvent confrontés.

C'est pourquoi je mettrai en place une hausse de CICE à 18% ciblée sur le tourisme dans les Outre-mer, comme je l'avais déjà proposé par la voie d'un amendement dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances pour 2016. Cette mesure est parfaitement compatible avec les règles européennes sur les aides à finalité régionale. Elle aura un coût largement compensé par les gains pour l'Etat, en termes d'apurement des dettes fiscales et sociales, de perception de recettes supplémentaires grâce à l'activité touristique nouvelle, et de lutte contre le chômage qui est le double de celui de la métropole.

### **Accompagner l'émergence des travailleurs indépendants.**

Les créations d'emplois de ces dernières décennies en Outre-mer ont été souvent le fait des TPE. Plus récemment, l'un des faits économiques majeurs est le développement des travailleurs indépendant. Pour accompagner ce mouvement, je propose de créer un statut général du travailleur indépendant qui regrouperait des dispositions communes à toutes les différentes formes de travail indépendant, afin de réduire la complexité des multiples statuts, et qui garantirait une protection sociale renforcée et simple pour les indépendants. Les travailleurs indépendants, tous regroupés sous ce label, auraient alors un choix très simple : rejoindre le régime général, garant de prévisibilité, ou opter pour des assurances privées, moyennant une contribution de solidarité très inférieure à leurs cotisations actuelles.

### **Permettre la création de filières d'excellence ultramarines**

J'étudierai la création, pour dix ans renouvelables, de zones franches spécifiques à l'outre-mer, qui permettront le développement de secteurs économiques d'excellence, et qui favoriseront l'exportation des savoir-faire ultramarins, en matière d'énergies renouvelables, d'agronutrition ou encore de tourisme.

Pour accompagner l'émergence de ces filières d'excellence, je réorienterai la formation professionnelle pour qu'elle bénéficie à ceux qui en ont le plus besoin : les jeunes et les demandeurs d'emplois. Au sein des actifs ayant déjà un emploi, je propose d'orienter les fonds vers les salariés des petites entreprises davantage que vers ceux des grandes entreprises, et vers les employés et les ouvriers davantage que vers les cadres.

## **Une nouvelle ambition écologique pour les Outre-mer**

Alors que nous avons, grâce à nos territoires, le deuxième domaine maritime au monde, que la Guyane possède l'une des plus belles forêts primaires au monde et que plus de 3.500 espèces endémiques sont présentes dans les outre-mer français, la pression de l'homme sur ces espaces se fait toujours plus forte. L'insécurité de l'approvisionnement, les risques climatiques, les mix énergétiques trop carbonés ou encore le manque de réseaux électriques comme en Guyane ou en Polynésie française mettent en avant l'enjeu énergétique spécifique aux Outre-mer.

Ministre de l'écologie, j'ai mis en place le premier plan de développement de l'éolien terrestre en Outre-mer. J'ai mis les financeurs privés au service de la protection de la biodiversité en outre-mer français, à travers la création du fonds de dotation Biome que j'ai appuyée.

Je ferai des Outre-mer des territoires exemplaires et innovants en matière de protection de la biodiversité et de maîtrise de l'énergie.

Protéger l'environnement, c'est être à la fois pragmatique et participatif. Pragmatique, c'est constater qu'agir pour l'environnement, ce n'est pas qu'une question d'éthique vis-à-vis de notre qualité de vie ou de l'avenir de nos enfants, mais c'est d'abord une question de rentabilité individuelle et collective, et donc d'incitations économiques et de champs d'innovations incroyables. L'écologie pour tous, ça rapporte ! Des économies d'énergie, des coûts de pollutions et des catastrophes climatiques évités, c'est une réduction de la facture pour les Français. Une meilleure alimentation, un air moins pollué, moins de produits chimiques, c'est moins de maladies chroniques et de cancers, moins d'arrêts de travail, plus de compétitivité, moins de charge pour l'assurance maladie, et au final une meilleure qualité de vie pour tous. L'évolution des technologies et des produits, c'est enfin une source majeure de création d'emplois.

Participatif ensuite, car il s'agit de redonner au citoyen un rôle actif - le premier -, dans l'amélioration de ses conditions de vie et de santé, ce qui suppose au préalable un sérieux renforcement de la transparence de l'information à partir de laquelle il exerce ses choix.

### **Protéger la biodiversité des Outre-mer**

80% de la biodiversité française se trouve dans les Outre-mer. Ces territoires au patrimoine biologique exceptionnel et extrêmement varié sont aussi parmi les zones les plus menacées. C'est donc toute la nation qui est concernée par la protection de la biodiversité ultramarine, pour laquelle je m'engagerai personnellement.

Protéger la biodiversité n'est pas seulement une question environnementale, c'est aussi la préservation de milieux et de modes de vie dans les territoires. Je pense notamment aux plages touchées par le problème des algues sargasses, et aux conséquences pour la pêche et le tourisme. Je veillerai particulièrement à ce que les communes touchées puissent être placées en état de catastrophe naturelle.

### **Créer les conditions techniques du développement des énergies renouvelables**

La puissance photovoltaïque installée Outre-mer ne représente plus que 5,8 % du total national contre 25,3 % en 2008, alors que les conditions climatiques sont bien sûr

présentes. La desserte en électricité souffre encore de faiblesses graves dans de nombreux espaces d'Outre-mer (Ouest guyanais notamment).

J'engagerai avec les collectivités concernées un important programme de mise à niveau des infrastructures énergétiques, qui permettra de garantir la continuité de l'approvisionnement électrique à travers un usage massif des énergies renouvelables.

#### **Favoriser l'innovation ultramarine**

Nos territoires ont des atouts, et notamment la pluralité des ressources exploitables. Energie thermique des mers et géothermie en Martinique et en Guadeloupe, climatisation à l'eau de mer à la Réunion, biomasse en Guyane ou encore hydraulique en Polynésie française : les projets existent déjà, mais sont encore bien souvent à un stade expérimental. La recherche-développement en Outre-mer ne représente que 0,7% du PIB contre 2,23% sur la France entière. Par ailleurs, cette recherche est essentiellement publique et n'est pas au service du développement économique des territoires.

J'accompagnerai la mise à niveau des acteurs privés de la recherche-développement et je ferai évoluer les priorités de la recherche publique pour les mettre en cohérence avec les besoins régionaux. Je souhaite notamment favoriser la recherche-développement en matière d'énergies renouvelables, pour permettre l'émergence d'acteurs locaux capables de se développer au-delà de leur territoire d'origine.

J'engagerai l'adaptation des réglementations environnementales applicables à des contextes tropicaux ou insulaires, s'agissant par exemple des contraintes liées à l'évacuation des déchets, ou aux quotas d'énergie solaire sur les réseaux. J'adapterai les systèmes de financement énergétiques nationaux (appels à projets) aux priorités ultramarines, en favorisant l'émergence de technologies innovantes et prometteuses, telle que la climatisation à l'eau de mer.

Enfin, je développerai l'autoproduction et l'autoconsommation, bien au-delà de la timide ordonnance du 27 juillet 2016, et j'engagerai, avec les acteurs locaux, un programme de sensibilisation active de la population sur les sujets énergétiques et environnementaux.